



Année scolaire 2015-2016

PRESTATION ENFANT MALADE

Règlement et Procédure

Chers Parents,

Vous avez choisi de vous adresser à MONACO FAMILLE CONCEPT pour garder votre enfant à votre domicile pendant la durée de sa maladie et nous vous en remercions.

Nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour remplir au mieux notre mission pour le bien être de votre enfant à un moment difficile pour lui.

Cette prestation fait l'objet d'un conventionnement avec le Ministère d'Etat de la Principauté nécessitant l'application de quelques règles relativement simples à respecter.

1) Certificat médical

Lorsque la maladie de votre enfant se déclare, consultez un médecin et demandez-lui un certificat médical notifiant la durée de l'éviction scolaire et la possibilité pour l'enfant d'être maintenu au domicile en présence d'un tiers ainsi que, le cas échéant, une ordonnance spécifiant la prise de médicaments, ceux-ci devant être fournis.

Ce document doit être fourni avant toute prise en charge

2) Dossier d'inscription

Par téléchargement sur internet, ou sur simple appel téléphonique ou déplacement à notre siège social, nous vous remettons un dossier administratif à remplir et faire remplir par votre médecin, le cas échéant.

3) Durée de la prise en charge

Une fois le dossier rempli, et après avoir convenu avec vous les modalités de prises en charge, nous pouvons débiter la prestation dont la durée est précisée par la prescription médicale.

4) Administration de médicaments

L'intervenante n'étant pas habilitée à administrer des médicaments, nous vous demanderons de vous déplacer (ou quelqu'un de votre famille). Si cela vous est impossible, cet acte pourra être effectué par notre infirmière et sera facturé au prix de cinq euros (hors convention)

5) Facturation

En fin de prise en charge une facture détaillée vous sera adressée. Après l'avoir acquittée, vous pourrez la transmettre à l'Office de protection Sociale accompagnée d'un dossier constitué d'un R.I.B. d'une attestation de revenus ou de votre carte d'immatriculation aux Caisses Sociales pour bénéficier de l'aide financière de l'Etat qui peut aller jusqu'à 15 € de l'heure (4,83 € seulement à votre charge)

Dans l'espoir que cette prestation puisse vous permettre de mieux assumer la maladie de votre enfant en toute sécurité et confort, nous vous adressons, Chers Parents, nos plus cordiales salutations

Bernard PRAT



AGENCE MONÉGASQUE DE
SERVICES À LA PERSONNE

PRESTATION ENFANT MALADE

Conventionnée avec le Ministère d'Etat de Monaco

Formulaire d'inscription

Je, soussigné :

NOM : PRENOM

ADRESSE

Téléphone d'usage

Adresse email@.....

Tuteur légal de l'enfant:

NOM PRENOM

Date de naissance

Ecole et classe

Sollicite la garde de mon enfant à mon domicile ou à l'adresse suivante :

Préciser le nom et l'adresse si différente du domicile du tuteur légal

.....
.....

Date de début de la prestation Date de fin de prestation

Selon le planning ci-joint

Je m'engage, le cas échéant, à administrer moi-même ou un membre de la famille les médicaments .

Date :

Signature :

*Tarif de la prestation (2012) : 19,83 € de l'heure (Facturation à la demi-heure) payable en fin de prestation.
Possibilité de remboursement partiel par l'Office de Protection Sociale de Monaco
(voir ci-dessous "Modalités de versement d'une aide sociale")*



PLANNING

Début de Prise en charge.....Fin de prise en charge.....
Prolongation jusqu'au.....

Semaine 1 du.....au.....

LUNDI	Arrivée	Départ
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI*		
DIMANCHE*		

Sous réserve des horaires de travail des parents

Semaine 2 du.....au.....

LUNDI	Arrivée	Départ
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI*		
DIMANCHE*		

Sous réserve des horaires de travail des parents

Semaine 3 du.....au.....

LUNDI	Arrivée	Départ
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI*		
DIMANCHE*		

Sous réserve des horaires de travail des parents

Semaine 4 du.....au.....

LUNDI	Arrivée	Départ
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI*		
DIMANCHE*		

Sous réserve des horaires de travail des parents



FICHE SANITAIRE

1) Renseignements concernant la famille.

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Sexe : Nationalité :

Adresse complète :

Etablissement scolaire fréquenté :

Nom du père : Prénom :

Adresse du
père :

N° tel père professionnel : N° caisse :

N° tel père portable : Couleur carte :

Nom de la mère : Prénom :

Adresse de la mère :

N° tel mère professionnel : N° caisse :

N° tel mère portable : Couleur carte :

2) Renseignements concernant l'enfant.

A – Antécédents.

1 – Médicaux.

- Votre enfant a-t-il eu des maladies graves ?
- Si oui : nature et date de la maladie :

1).....

2).....

3).....



2 – Chirurgicaux.

- Votre enfant a-t-il subi une intervention chirurgicale ?
Si oui : nature et date de l'intervention :
1).....
2).....
3).....

B – Etat de santé actuel.

- Votre enfant est-il suivi pour une maladie chronique ?
 - ☐ Diabète
 - ☐ Maladie cardiaque
 - ☐ Epilepsie
 - ☐ Convulsions hyperthermiques
 - ☐ Asthme
 - ☐ Allergies
 - ☐ Autres :

Si oui, faites préciser par votre médecin traitant les mesures à prendre.

- Votre enfant souffre-t-il d'un handicap ?
Si oui :
1) Nature du handicap :
2) Mesures à prendre :
.....
.....

- Votre enfant a-t-il des difficultés sensorielles ?
Si oui, lesquelles :

- Porte-t-il des lunettes ?
Si oui, consignes particulières ? :

- A-t-il un appareil auditif ?
Si oui, consignes particulières ? :

- Votre enfant fait-t-il l'objet d'un projet d'accueil spécifique dans le cadre scolaire (projet d'accueil individualisé ou projet de restauration individualisé ou autres) ?
Si oui, le joindre au dossier.



C – Habitudes.

1 – Alimentation.

- Alimentation : Mixée ☐
 Morceaux ☐
 Normale ☐
- Dégoûts alimentaires : Oui ☐ Précisez :
 Non ☐
- Intolérances alimentaires : Oui ☐ Précisez :
 Non ☐
- Allergies alimentaires : Oui ☐ Précisez :
 Non ☐
- Régime alimentaire : Oui ☐ Précisez :
 Non ☐

2 – Sommeil.

- Votre enfant a-t-il un rituel d'endormissement ?

 Oui ☐
 Non ☐
- Votre enfant a-t-il un objet transitionnel (doudou, sucette,...) ?

 Oui ☐
 Non ☐
- Votre enfant a-t-il besoin de conditions particulières (lumière, obscurité, musique,...) ?

 Oui ☐
 Non ☐
- Votre enfant a-t-il une position particulière ?

 Oui ☐
 Non ☐



3 – Activités, communication.

- Quelle langue parle votre enfant ?
- Votre enfant a-t-il des difficultés à s'exprimer ?
- Y a-t-il des activités que votre enfant aime ?
.....
- Y a-t-il des choses qui font peur à votre enfant ?
.....
- Si votre enfant pleure ou s'il est anxieux, quelle est la meilleure façon de le calmer ?
.....
.....

4 – Autres renseignements que vous aimeriez communiquer concernant votre enfant :

.....
.....
.....
.....
.....



FICHE PROTOCOLE

Nom de l'enfant : Prénom :

Nom du médecin :

Tel du médecin :

Adresse du médecin :

➤ Maladie diagnostiquée :

➤ Arrêt scolarité du :/...../..... au/...../.....

➤ Traitement :

Nom du médicament	Prise	Durée	Voie orale	Voie sous cutanée	Voie intraveineuse	Voie anale
	Matin Midi A-M Soir Coucher					
	Matin Midi A-M Soir Coucher					
	Matin Midi A-M Soir Coucher					



AGENCE MONÉGASQUE DE SERVICES À LA PERSONNE

- L'enfant est-t-il en état d'être gardé à domicile sous la surveillance d'une Nounou ?

Oui ☐

Non ☐

- Surveillance.

Paramètres cliniques à surveiller :

☐ température

☐ état de vigilance

☐ signes digestifs (diarrhée, vomissements)

☐ autres :

.....
.....
.....

- Conduite à tenir en fonction de l'évolution des paramètres.

.....
.....
.....
.....
.....

- Personnes à contacter en cas d'urgence.

.....
.....
.....
.....
.....



AGENCE MONÉGASQUE DE
SERVICES À LA PERSONNE

PROTOCOLE A RESPECTER EN CAS DE SITUATION D'URGENCE

En cas de situation d'urgence, j'autorise le prestataire de service "MONACO FAMILLE CONCEPT" à :

1- Prévenir les parents

N° de téléphone de la mère :.....

N° de téléphone du père :.....

2- Prévenir les Pompiers de Monaco

en cas d'absence des parents, autres personnes à contacter :

- Nom et prénom :..... N° de
téléphone :.....

lien avec l'enfant.....

- Nom et prénom :..... N° de
téléphone :.....

lien avec l'enfant.....



AGENCE MONÉGASQUE DE
SERVICES À LA PERSONNE

Prestation de garde d'enfants malades à domicile

Modalités de versement d'une aide sociale

Désireux de permettre aux foyers résidant en Principauté de bénéficier d'un service à la personne assurant la garde à domicile d'enfants malades, le Gouvernement Princier a conclu un accord avec « MONACO FAMILLE CONCEPT ».

Cette prestation, assurée dans les conditions de sécurité les meilleures possibles, est accessible à tout foyer résidant en Principauté dont les enfants âgés de deux ans révolus à moins de 13 ans sont dans l'obligation d'interrompre temporairement leur scolarité pour raisons médicales alors que les deux parents ou le parent isolé, exerçant une activité professionnelle, ne sont pas en mesure d'en assurer la garde.

Un dossier d'inscription dûment complété doit, au préalable, être déposé auprès de MONACO FAMILLE CONCEPT

Ces interventions sont organisées au vu du certificat médical notifiant la durée d'éviction scolaire et de la possibilité pour l'enfant d'être maintenu au domicile en présence d'un tiers, en fonction des dates et heures définies avec les bénéficiaires de la prestation.

La durée de ce service est de minimum 4h00 et d'un maximum de 10h00 par jour.

Le tarif horaire déterminé pour l'année scolaire 2014-2015 s'élève à 19,83 € TTC pour la garde d'un à deux enfants et à 22,96 € TTC pour trois enfants.

Toutefois, il est convenu qu'une aide financière de l'Office de Protection Sociale d'un montant de 15 € de l'heure est allouée aux foyers dont les revenus ne dépassent pas les plafonds de couleur de carte "feuille verte".

Une aide financière est également servie à hauteur de 10 € de l'heure aux foyers dont les revenus ne dépassent pas les plafonds de couleur de carte "feuille rose".

Pour bénéficier de ce dispositif, le foyer concerné devra déposer auprès de l'Office de Protection Sociale une requête en ce sens accompagnée d'un dossier constitué d'un R.I.B., d'une attestation de revenus et/ou de sa carte d'immatriculation à un régime social monégasque.

Après acceptation du dossier, l'aide lui sera directement versée par virement bancaire après présentation de la facture dûment réglée auprès du prestataire.